



Navigating Peace

www.wilsoncenter.org/water

EAU, CONFLITS ET COOPÉRATION : LEÇONS TIRÉES DE L'EXPÉRIENCE DU BASSIN FLUVIAL DU NIL

Par Patricia Kameri-Mbote

En 1979, le président égyptien Anouar el-Sadate déclarait : « Le seul mobile qui pourrait conduire l'Égypte à entrer de nouveau en guerre est l'eau ». En 1988, Boutros Boutros-Ghali, alors ministre égyptien des affaires étrangères et devenu plus tard Secrétaire général des Nations Unies, prédisait que la prochaine guerre au Moyen-Orient serait à propos des eaux du Nil et non à propos de politiques. Au lieu d'accepter ces prédictions alarmantes, nous devons les examiner dans le contexte du bassin fluvial du Nil et des relations établies entre les états qui partagent ces eaux.

Le bassin fluvial du Nil

Dix pays se partagent le bassin du Nil, sans doute le plus long fleuve du monde : le Burundi, l'Égypte, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie, l'Ouganda et la République démocratique du Congo (voir carte). Le bassin, de par sa superficie de trois millions de kilomètres carrés, couvre environ 10 pour cent du continent africain. Près de 160 millions de personnes dépendent du Nil, qui représente leur moyen de subsistance, et environ 300 millions de personnes vivent dans les 10 pays qui partagent ce bassin. Au cours des 25 années à venir, on s'attend à ce que la population de la région double, ce qui ferait augmenter la demande en eau, qui est déjà exacerbée par la croissance de l'industrie et de l'agriculture dans la région. La menace constante de sécheresse accroît l'urgence du problème et la pollution provoquée par les activités d'utilisation des sols affecte la qualité de l'eau en aval. Enfin, à l'exception du Kenya et de l'Égypte, tous les pays du bassin comptent parmi les 50 pays les plus pauvres du monde, ce qui rend leur population encore plus vulnérable face à la famine et la maladie.

L'Égypte et le Soudan détiennent le droit absolu d'utiliser 100 pour cent de l'eau du fleuve dans le cadre d'accords conclus en 1929 entre l'Égypte et la Grande-Bretagne (qui était alors la puissance coloniale au Kenya, au Soudan, en Tanzanie et en Ouganda) et en 1959 entre l'Égypte et le Soudan. Étant donné que l'Égypte doit donner son accord aux autres pays pour utiliser l'eau du Nil, la plupart des autres pays du bassin n'ont pas développé de projets l'utilisant abondamment. C'est sans surprise qu'au fil des années, les autres pays du bassin ont contesté la validité de ces traités et



L'initiative Navigating Peace du programme Environmental Change and Security Program (ECSP), soutenue par la fondation Carnegie Corporation of New York et dirigée par Geoffrey Dabelko, directeur de l'ECSP, cherche à créer une nouvelle réflexion concernant les problèmes mondiaux à propos de l'eau dans trois domaines :

- le développement des opportunités de projets liés à l'eau et à l'assainissement à petite échelle ;
- l'analyse du potentiel de l'eau à stimuler aussi bien les conflits que la coopération ; et
- la création d'un dialogue et d'une coopération entre les États-Unis et la Chine en tirant des leçons des cas de résolution de conflits à propos de l'eau.

e c s p



Le bassin fluvial du Nil



Source : Unité d'impression, de graphisme et de cartographie, Banque mondiale

demandé leur révocation afin de mettre en place un système de gestion plus équitable.

Conflits et coopération dans le bassin fluvial du Nil

Les conflits à propos des eaux du Nil pourraient accentuer des conflits existants dans la Grande Corne de l'Afrique, rendant leur résolution plus complexe et plus difficile. Les tensions dans la Grande Corne de l'Afrique représentent une grande préoccupation pour la communauté internationale au vu de leur caractère explosif et de leur proximité avec le Moyen-Orient. Les conflits émergent dans cette zone peuvent semer une instabilité politique, sociale et économique dans les régions voisines. Dans un bassin fluvial, il est plus probable qu'un conflit naisse lorsque le pays en aval est plus puissant du point de vue militaire que les pays en amont et lorsque le pays en aval pense que ses intérêts en matière de partage des ressources en eau sont menacés par les actions des pays en amont. Dans le bassin du Nil, le pays en aval, l'Égypte, contrôle l'armée la plus puissante de la

En s'alliant pour gérer conjointement leurs ressources partagées en eau, les pays construisent une relation de confiance et évitent les conflits. Face à un conflit potentiel et à l'instabilité régionale, les pays du bassin du Nil continuent à rechercher des solutions coopératives.

région et craint que ses voisins en amont ne réduisent son approvisionnement en eau en construisant des barrages sans son accord.

Malgré ce sombre scénario, une guerre entre les états est peu probable selon l'histoire : aucun pays n'a déclaré de guerre spécifiquement pour des ressources en eau depuis des milliers d'années. Les cas de coopération entre les pays riverains sont plus nombreux que les conflits : plus de deux contre un entre 1945 et 1999.¹ Au lieu d'une guerre, l'eau développe une plus grande interdépendance. En s'alliant pour gérer conjointement leurs ressources partagées en eau, les pays construisent une relation de confiance et évitent les conflits. Face à un conflit potentiel et à l'instabilité régionale, les pays du bassin du Nil continuent à rechercher des solutions coopératives.

La volonté politique de développer un nouveau cadre juridique pour la gestion du Nil devrait se maintenir. En principe, les pays du bassin fluvial du Nil sont d'accord sur le fait que la situation doit changer. Cependant, ils ne sont pas d'accord sur la façon. Afin de parvenir à un consensus, ils ont développé l'Initiative du bassin du Nil (IBN) en 1999. Prévue à l'origine pour partager des informations scientifiques, l'IBN rassemble aujourd'hui les ministres des pays du bassin pour « parvenir à un développement socio-économique durable par l'utilisation équitable des ressources en eau communes du bassin du Nil et le partage des avantages qui en découlent » selon leur vision commune.² L'IBN a été le catalyseur de la coopération lors de la recherche d'un nouveau cadre juridique pour la gestion du Nil.

Cependant, les négociations de haut niveau comme l'IBN ne suffisent pas : la société civile doit participer. Étant donné que les habitants d'un bassin fluvial jouent un rôle essentiel dans le succès de tout accord international, les négociations inter-étatiques devraient impliquer les parties intéressées, en plus des gouvernements nationaux. L'engagement et la participation de la société civile dans le développement du bassin du Nil ont été facilités non seulement

par l'initiative de l'IBN relative aux parties intéressées de la société civile, mais aussi par le Dialogue sur le Bassin du Nil (Nile Basin Discourse - NBD). Les Forums de Dialogue Nationaux du NBD, établis dans chacun des pays du bassin, procurent à tous les utilisateurs du Nil un lieu pour faire part de leurs attentes et de leurs griefs. Grâce à ces Forums, les parties intéressées peuvent faire valoir leur avis dans le cadre des projets de développement dans le bassin fluvial. Le NBD implique un plus grand nombre de parties intéressées, par rapport aux représentants traditionnels des états, permettant ainsi aux utilisateurs qui se trouvent à un niveau inférieur, y compris les agriculteurs, les groupes de femmes, les pêcheurs et les communautés existantes de personnes, de participer au développement d'un cadre juridique.

Recommandations de politiques

- **Reconnaître que les ressources environnementales comme l'eau peuvent être un chemin vers la paix.** Alors que les personnes ont plutôt tendance à se battre avec leur voisin pour l'eau, ce n'est pas le cas des pays d'un point de vue historique : ils préfèrent la coopération au conflit.
- **Utiliser la diplomatie de l'eau pour parvenir à un développement, une démocratie et une égalité durables.** Les plans de gestion de l'eau doivent promouvoir une utilisation équitable pour les utilisateurs actuels et futurs, assurer un meilleur accès, partager les avantages et encourager une large participation.
- **Faire participer des acteurs non étatiques (tels que des agriculteurs, des pêcheurs, des groupes de femmes et des communautés existantes de personnes) à la recherche de solutions coopératives aux conflits potentiels à propos de l'eau.**
- **Développer la capacité des groupes de la société civile à assurer une contribution utile aux initia-**

L'Initiative du bassin du Nil a été le catalyseur de la coopération lors de la recherche d'un nouveau cadre juridique pour la gestion du Nil.

tives à l'échelle du bassin. Un tel développement de capacité permettra de réduire l'écart de compétence entre la société civile et le gouvernement. Cela permettra aussi aux utilisateurs locaux de revendiquer l'accès aux prestations régies par les accords interétatiques tout en continuant à soutenir les initiatives à l'échelle du bassin, réduisant ainsi les risques de conflit.

• **Coordonner les efforts des organismes bilatéraux et multilatéraux de financement agissant dans le bassin afin de réaliser des synergies et d'entraîner la coopération au sujet de l'eau.** Parmi ces organismes, on peut citer l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Agence suédoise pour le développement international (ASDI) et le ministère du Développement international du Royaume-Uni (DFID), ainsi que la Banque mondiale.

Les états du bassin sont interdépendants et leur développement est inévitablement lié au cycle hydrique du fleuve. La gestion coordonnée des eaux du Nil commence à créer des synergies dans différents pays et secteurs et contribue à la coopération globale. Les pays du bassin du Nil pourraient résoudre les conflits en organisant et en gérant conjointement les ressources en eau afin d'assurer un développement durable et une stabilité régionale selon un cadre juridique et institutionnel solide adopté par toutes les parties. Pour parvenir à cet accord, il faudra impliquer toutes les parties intéressées dans la gestion des eaux transfrontières, développer une relation de confiance entre eux, créer un lien commun et identifier les intérêts partagés.

Les plans de gestion de l'eau doivent promouvoir une utilisation équitable pour les utilisateurs actuels et futurs, assurer un meilleur accès, partager les avantages et encourager une large participation.

La gestion collective des ressources hydriques du Nil pourrait être un facteur de paix dans une région assaillie par les conflits. Si nous nous occupons efficacement du partage de l'eau, nous pourrions contribuer non seulement à faciliter la lutte quotidienne pour la vie, mais aussi à réduire les luttes dévastatrices qui menacent d'éclater entre des tribus, des clans, des familles et des voisins.

Notes

1. Wolf, Aaron, Shira Yoffe, & Marc Giordano. (2003). « International waters: Identifying basins at risk. » *Water Policy* 5(1), 31-62. Voir aussi *Navigating Peace* N° 1, « L'eau peut être un chemin vers la paix, et non vers la guerre », disponible sur www.wilsoncenter.org/water
2. Voir <http://www.nilebasin.org> pour plus d'informations et une liste des membres et partenaires.

Biography

Patricia Kameri-Mbote est professeur et chercheuse en droit à Nairobi. Elle est présidente du Département de droit privé de l'Université de Nairobi et directrice de programme pour le Centre de recherche en droit international de l'environnement à Nairobi. Elle a été doyenne intérimaire de la Faculté de droit de l'Université de Nairobi et directrice de recherche au Centre africain pour les études de technologie à Nairobi. Elle était la première présidente du Forum de Dialogue sur le Nil au Kenya, un réseau d'organismes de la société civile travaillant avec d'autres Forums de Dialogue Nationaux dans le bassin fluvial du Nil afin d'influencer le développement de projets et de programmes dans le cadre de l'Initiative du bassin du Nil (IBN) et d'autres programmes liés au Nil. Elle était spécialiste dans le cadre du programme africain de l'Institut pour la Société Ouverte au Woodrow Wilson Center en 2006.



Environmental Change & Security Program

Le programme **Environmental Change & Security Program** (ECSP) promeut le dialogue sur les relations entre les dynamiques écologique, sanitaire et démographique et leurs liens avec les conflits, l'insécurité humaine et la politique extérieure. L'ECSP se concentre sur quatre thèmes fondamentaux :

- la population, la santé et l'environnement ;
- l'environnement et la sécurité ;
- l'eau ; et
- les défis écologiques et énergétiques en Chine.

Pour s'abonner à la liste de diffusion de l'ECSP, veuillez contacter ecsp@wilsoncenter.org

Éditeur : Meaghan Parker

Production et conception : Jeremy Swanston

Traducteur : Marie Lestennet et Catherine Dauby

Photographie : © Inger Anderson

Initialement publié en anglais en janvier 2007.

ENVIRONMENTAL CHANGE AND SECURITY PROGRAM

Woodrow Wilson International Center for Scholars

One Woodrow Wilson Plaza

1300 Pennsylvania Avenue, NW

Washington, D.C. 20004-3027

Tel: 202-691-4000

Fax: 202-691-4001

ecsp@wilsoncenter.org

www.wilsoncenter.org/ecsp

WOODROW WILSON INTERNATIONAL CENTER FOR SCHOLARS

Lee H. Hamilton, President and Director

BOARD OF TRUSTEES

Joseph B. Gildenhorn, Chair

David A. Metzner, Vice Chair

PUBLIC MEMBERS: James H. Billington, Librarian of Congress; Allen Weinstein, Archivist of the United States; Bruce Cole, Chair, National Endowment for the Humanities; Michael O. Leavitt, Secretary, U.S. Department of Health and Human Services; Condoleezza Rice, Secretary, U.S. Department of State; Lawrence M. Small, Secretary, Smithsonian Institution; Margaret Spellings, Secretary, U.S. Department of Education. Designated Appointee of the President from Within the Federal Government: Tamala L. Longaberger. **PRIVATE CITIZEN MEMBERS:** Carol Cartwright, Robin B. Cook, Donald E. Garcia, Bruce S. Gelb, Sander R. Gerber, Charles L. Glazer, Ignacio Sanchez

Ce rapport a été rendu possible grâce au soutien généreux de la fondation Carnegie Corporation of New York. Le centre Woodrow Wilson International Center for Scholars est responsable des contenus ; les opinions exprimées dans ce rapport ne sont pas nécessairement celles des employés, membres, administrateurs, comités consultatifs du centre ou de tout autre individu ou programme apportant son aide au centre.